

PROJET ASSOCIATIF

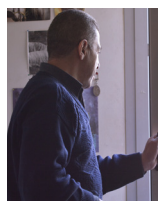
« Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion. En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. »

Dans son projet associatif, l'Îlot affirme sa vocation d'accueillir les personnes rejetées de la société et en grande détresse. L'association porte une attention particulière aux personnes qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les personnes sortant de prison ou bénéficiant d'un aménagement de peine.

Dans son action, l'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire pour retrouver un statut de citoyen, un logement et un emploi. L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique.

7 ETABLISSEMENTS

L'Îlot agit à ce jour dans quatre départements (Paris, la Somme, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne), en partenariat avec de nombreux organismes dont les services pénitentiaires d'insertion et de probation.



5 centres d'accueil et d'hébergement :

- ▶ Paris : Chemin Vert
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour hommes seuls
- ▶ Vincennes et Villiers-sur-Marne : l'Îlot Val-de-Marne
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour couples et femmes seules
- ▶ Amiens : Thuillier
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour familles et femmes seules
- ▶ Amiens : les Augustins
Hébergement pour hommes seuls en maison relais, stabilisation, Lits Halte Soins Santé et logements temporaires en ville
- ▶ Amiens : la Passerelle
Accueil de jour pour tous publics et hébergement d'urgence pour hommes seuls



2 groupes d'ateliers d'insertion par l'activité économique :

- ▶ Amiens : les Ateliers de l'Îlot
Atelier d'insertion comprenant un garage, une menuiserie et un restaurant-traiteur
- ▶ Paris et Aubervilliers : l'Atelier Qualification-Insertion
2 parcours d'insertion qualifiant sous forme d'atelier d'insertion

I 184 PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2015



936 hommes seuls



158 femmes seules



18 couples



16 familles



76 429 repas servis



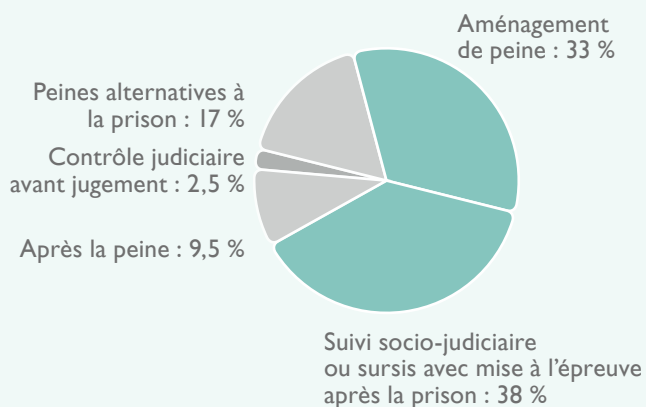
992 personnes
en hébergement
ou en accueil de jour



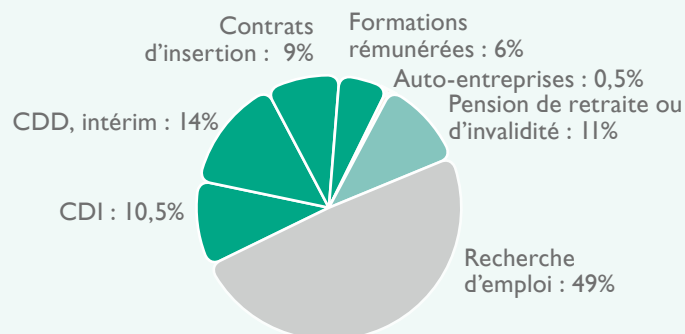
192 personnes
en contrat d'insertion
ou en travaux d'intérêt général

L'ANNÉE 2015 EN BREF

Situation des personnes accueillies en lien avec la Justice



Situation professionnelle des personnes sorties*



* personnes ayant quitté l'Îlot en 2015 (hors accueil de jour et hébergement d'urgence, départs sans laisser d'adresse, réincarcérations ou exclusions)

Pour l'Îlot, l'année 2015 a notamment été marquée par :

- la poursuite d'importants travaux de réhabilitation de Thuillier, à Amiens, qui s'achèveront en 2016 ;
- le partenariat avec des artistes pour faire découvrir la cause de l'Îlot au grand public ;
- le lancement d'un nouveau parcours d'insertion qualifiant, sur le modèle de l'Atelier Qualification-Insertion, au sein des Ateliers de l'Îlot à Amiens ;
- la création de la fondation Îlot Avenir, sous égide de la Fondation Caritas France, pour soutenir les projets de l'Îlot dans tous les domaines.

A compter de 2016, l'association prévoit aussi de développer un parcours de formation s'inspirant de l'Atelier Qualification-Insertion hors de l'Île-de-France, notamment dans le Var, de lancer un nouveau programme d'accompagnement et de prévention de la récidive en Seine-Saint-Denis, et de préparer le regroupement sur un seul site des deux maisons d'accueil de l'Îlot Val-de-Marne.

MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ASSOCIATION

L'Îlot bénéficie de 3 sources de revenus principales :

- l'Etat et les collectivités territoriales (régions, départements, communes) couvrant plus de 60 % de ses besoins ;
- la générosité de particuliers, de fondations ou d'entreprises, qui représentent, selon les années, plus ou moins 25 % de ses besoins et permettent de développer des actions nouvelles mais aussi d'améliorer la qualité des prestations ;
- le produit des ateliers d'insertion et la participation financière des résidents.

Par ailleurs, l'Îlot bénéficie de dons en nature : il s'agit de denrées alimentaires retirées de la vente et offertes par un hypermarché d'Amiens. Ces denrées fournissent une partie de la matière première des Ateliers de l'Îlot.

FONDS DE DOTATION L'ÎLOT

L'association a constitué courant 2012 un fonds de dotation dont elle est, de droit, présidente.

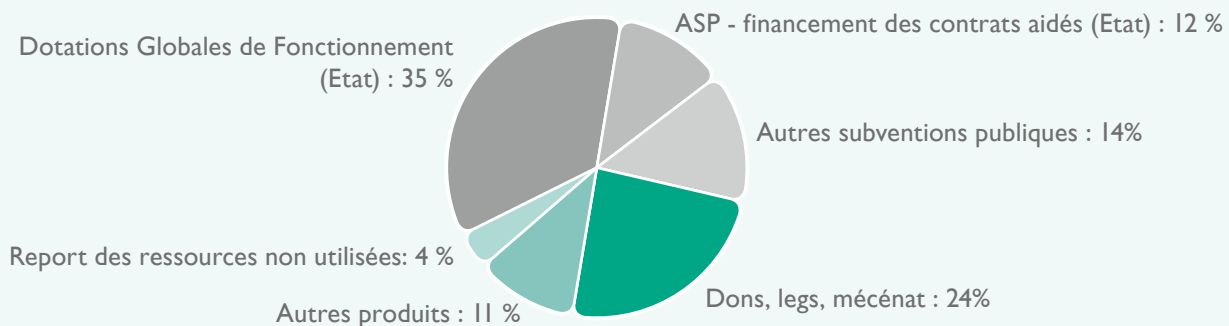
Le fonds de dotation *L'Îlot* a pour objet de soutenir et de conduire, directement ou indirectement, toute activité d'intérêt général à caractère social. A ce titre, le fonds de dotation a acquis en 2012 une maison à Villiers-sur-Marne (94), lieu d'hébergement qu'il loue à l'association pour les besoins de son activité dans le département du Val-de-Marne.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

LES RESSOURCES COLLECTÉES EN 2015

En 2015, les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 2 028,6 K€ (dons et mécénat : 1 934,6 K€ ; legs : 94,0 K€). Du fait principalement de l'augmentation des dons et du mécénat, elles représentent cette année 23,6 % du total des ressources de l'exercice (contre 23,1% en 2014).

En légère augmentation, les dons émanent d'un nombre de donateurs identique à celui de 2014 : 10 200 personnes.

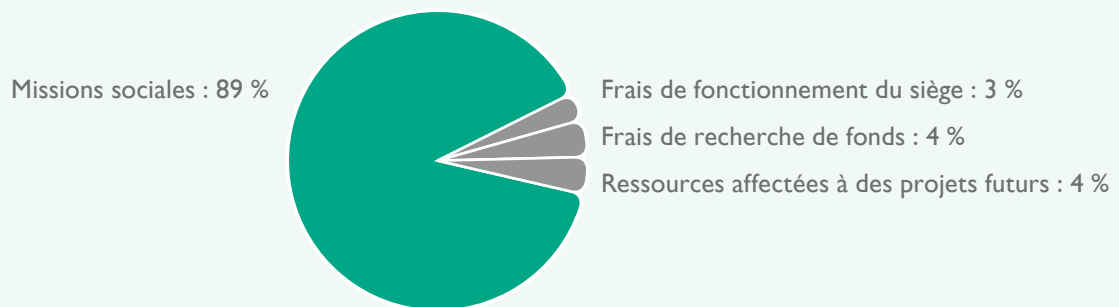


EMPLOIS 2015

C'est bien sûr en faveur de la réalisation de ses missions sociales que l'association emploie l'essentiel de ses ressources : elle y consacre près de 89 % du total, soit 7 625,3 K€ (122,2 K€ de plus qu'en 2014). Ces dépenses correspondent au fonctionnement des différents établissements (centres d'accueil et d'hébergement, ateliers d'insertion).

Les autres emplois sont consacrés :

- pour 4,2% à la recherche de fonds : 358,2 K€ dont principalement les frais d'appel à la générosité du public (314,8 K€ qui représentent 15,5% des sommes collectées, legs compris)
- pour 3,1% à ses frais de fonctionnement (269,3 K€), constitués de la part non affectée aux missions sociales des charges de personnel du siège (45,3 K€) et de la totalité des autres frais de siège (224,0 K€, dont les loyers)



AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

En 2015, il ressort du tableau d'emploi des ressources que les ressources collectées auprès du public sont essentiellement affectées aux missions sociales. Bien que ces missions soient en priorité financées par les subventions publiques accordées par l'Etat et les collectivités territoriales, celles-ci se révèlent insuffisantes. De ce fait, une quote-part des ressources collectées auprès du public leur est consacrée.

Compte tenu du report initial des affectations de ressources, le solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées au 31 décembre 2015 s'élève à 1 984,2 K€, en augmentation de 259,0 K€ par rapport à fin 2014. Ce solde servira entre autres à financer, dans les années qui viennent, les projets en cours dont notamment le développement de l'Atelier Qualification-Insertion et les travaux à réaliser dans nos centres d'hébergement.

BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

Au 31 décembre 2015, le bilan (exprimé en K€) présente une augmentation de 349,4 K€ par rapport à l'exercice précédent :

| | 2015 | 2014 | Variation |
|--------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| Actif immobilisé | 2 555,6 | 2 394,5 | +161,1 |
| Actif réalisable et disponible | 3 214,0 | 3 025,7 | +188,3 |
| TOTAL ACTIF | 5 769,6 | 5 420,2 | +349,4 |
| Fonds propres | 3 542,7 | 3 269,3 | +273,4 |
| Fonds dédiés | 402,5 | 428,2 | -25,7 |
| Dettes et provisions | 1 824,4 | 1 722,7 | +101,7 |
| TOTAL PASSIF | 5 769,6 | 5 420,2 | +349,4 |

La variation de l'actif s'analyse en :

- une augmentation de l'actif immobilisé (+161,1 K€) due principalement aux travaux réalisés à Thuillier ;
- une augmentation de l'actif réalisable et disponible (+188,3 K€) principalement due :
 - à la hausse du montant de la trésorerie disponible (+140,9 K€) ;
 - à l'augmentation des autres créances (+43,7 K€), liée principalement à des subventions accordées fin 2015 et versées au cours du premier trimestre 2016.

La variation de passif s'analyse en :

- une augmentation des fonds propres (+273,4 K€) due principalement à des subventions d'investissement pour financer les travaux à Thuillier (232,0 K€) et à l'excédent de l'exercice 2015 (50,8 K€) ;
- une diminution des fonds dédiés (-25,7 K€) due à une utilisation des fonds supérieure à la mise en réserve sur l'exercice ;
- une augmentation des dettes et provisions (+101,7 K€) du fait principalement des dettes sur immobilisations correspondant à la facturation en fin d'année des travaux en cours à Thuillier, et à l'ajustement des provisions pour départ en retraite.

POLITIQUE DE RÉSERVES

L'îlot n'a pas pour vocation de se constituer des réserves. Sa vocation reste et demeure l'accueil et la réinsertion sociale et professionnelle des personnes rejetées de la société et en grande détresse.

En conséquence, la constitution de réserves ne s'entend que dans ce cadre, de façon à permettre à l'association d'assurer la pérennité de son action, et de pouvoir ainsi financer ses projets futurs : développement de nouveaux parcours qualifiants dans le Var et à Perpignan, travaux en cours à Thuillier, travaux à entreprendre à Chemin Vert... Elles permettent également d'éviter de recourir à un endettement, même passager, du fait de l'irrégularité des ressources au cours de l'année.

Ainsi, au 31 décembre 2015, le total des fonds propres de l'association, constitué majoritairement du fonds associatif, des réserves et du report à nouveau, et majoré des provisions pour risques et charges (soit 3 966,5 K€) assure l'intégralité du financement de l'actif immobilisé (2 555,6 K€), et présente un excédent de 1 410,9 K€.

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports d'activité et financier de l'année 2015 disponibles sur le site internet : www.ilot.asso.fr ou obtenus sur simple demande à :

Maisons d'accueil l'îlot – 88 boulevard de la Villette – 75 019 Paris
maisons-accueil@ilot.asso.fr

